



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Toulouse, le 09/09/2025

DREAL - Direction énergie connaissance
Département autorité environnementale

Le directeur régional

à

ae.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : 05 67 63 24 78

BAILLE Philippe
22 chemin du Pioch de Gaïx
81090 Lagarrigue

Examen au cas par cas
Numéro d'enregistrement de la demande : 005204/KK P Maître d'ouvrage : GLEIZES Olivier Projet : Boisement de terres cultivées sur 8,5 ha dans le cadre du label Bas-carbone Localisation : Lagarrigue - 81 date de réception du dossier : 03/09/2025

Objet : Demande de pièces complémentaires

Vous m'avez transmis une demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact concernant votre projet référencé ci-dessus.

À ce jour, votre dossier présente un certain nombre d'informations relatives à l'opération projetée mais qui s'avèrent incomplètes pour l'instruction du dossier. Aussi, en application des dispositions de l'article R. 122-3-1 II du Code de l'environnement, je vous demande de bien vouloir procéder aux compléments suivants :

- 4. Nature et description du projet :
 - préciser la légende des zones bleue et orange de l'annexe 5 ;
- 5. Sensibilité environnementale :
 - une partie du projet est située en zone de prélocalisation forte de zones humides ; de plus la photo 13 notamment semble indiquer une végétation potentielle hygrophile (siège de nombreuses espèces protégées floristiques et faunistiques) ; apporter des éléments concernant la délimitation des zones humides, issu de l'application des protocoles de l'arrêté délimitation ZH (du 24 juin 2008 modifié le 1er octobre 2009) ;
- 6. Évaluation des incidences et mesures environnementales :
 - apporter des éléments sur les incidences du projet concernant les potentielles zones humides après leur inventaire ; mettre en place des mesures environnementales le cas échéant ;
 - une partie du projet est située en zone rouge du plan de prévention d'inondation (PPRi) de la commune de Lagarrigue ; préciser les incidences du projet sur la potentielle augmentation du risque d'inondation ; mettre en place des mesures le cas échéant ;

Ces pièces complémentaires doivent être transmises via votre portail pétitionnaire.

Vous pouvez également les transmettre par courrier ou par dépôt dans nos bureaux à l'adresse :

DREAL Occitanie
DEC / DAE
1 place Emile Blouin - CS 10008
31 952 Toulouse Cedex 9

Je vous précise que le délai d'instruction de 35 jours imparti à l'autorité environnementale pour rendre la décision de soumission ou de dispense à étude d'impact, est suspendu. Ce dernier débutera le jour de la réception de votre dossier complet.